

Rapport annuel

Exercice financier
2021-2022

Présenté à l'Assemblée générale annuelle le 20 octobre 2022



Coopérative de
services à domicile
de la **MRC DE MONTMAGNY**

Mot de la présidente

J'aimerais d'abord mentionner les noms des membres de notre Conseil d'administration : Hélène Bélanger, Jeannine Lachance, Linda Paradis, France Nicole, Serge Mathurin, Denis Nadeau et moi-même, Louise Martin. Ces personnes ont contribué tout au long de l'année à la sauvegarde et à la pérennité du mandat de la Coopérative.

L'année financière 2021-2022 a été une fois de plus sous le signe de la pandémie. Les aides à domicile ainsi que le personnel administratif ont continué à s'adapter à ce nouveau contexte. Nous avons continué de donner tous les services à notre clientèle.

Les états financiers nous permettent de constater la saine gestion financière de la Coopérative. Un investissement majeur nous a permis de réaliser des travaux de pavage ainsi que l'aménagement paysager du terrain.

Le défi majeur pour la prochaine année demeure le recrutement, comme toutes les entreprises du Québec. Notre responsabilité envers nos clients actuels et futurs est d'offrir des services de qualité par du personnel compétent et attentionné.

En terminant, j'aimerais souligner l'excellent travail des aides à domicile, du personnel administratif et du directeur général. Ils sont le cœur de la Coopérative. Merci aux membres du CA, à nos employé(e)s et à tous nos partenaires.

Louise Martin, présidente

Mot du directeur général

Dans la dernière année, nous avons appris à vivre avec la Covid-19. Nous nous sommes adaptés à des situations en constante évolution. Il en va maintenant de notre quotidien.

La pénurie de main d'œuvre est une réalité à laquelle la Coopérative a dû faire face tout au long de l'année. Une prime de 5.6 %, ajoutée à l'augmentation des salaires de 2.4 % déjà prévue à la convention collective, a permis d'éviter une baisse des salaires suite à la disparition de la prime de 8 % que versait le Gouvernement en contexte de pandémie.

Dès mon arrivée à la Coopérative, j'avais le souhait d'améliorer physiquement notre bâtiment et notre terrain. Je désirais une vision plus intéressante pour notre entreprise de services encore trop souvent perçue comme un ancien garage. Le résultat est une réussite autant sur le plan visuel que sur celui de la fonctionnalité et est là pour rester.

Malgré l'inflation qui nous touche tous, il est important de souligner que notre tarif horaire pour les services d'aide à la vie domestique est demeuré le même que l'an dernier. C'est une façon d'aider notre clientèle face au contexte économique de plus en plus difficile.

Je remercie sincèrement les employés qui travaillent à domicile et nos équipes en RPA. Toutes ces personnes travaillent de façon professionnelle et sont reconnues sur tout le territoire de notre MRC. Merci à l'équipe du personnel administratif que je côtoie tous les jours. Nous travaillons dans des contextes parfois difficiles, mais nous arrivons toujours à trouver des solutions aux défis que nous lance notre secteur d'activités.

Je remercie aussi le Conseil d'administration pour tout le travail qui est effectué. Il est facile de voir la complicité qui existe entre les membres lors des rencontres. Chacun contribue à créer une dynamique de travail que j'ai rarement vu auparavant.

Finalement, merci à tous les membres de la Coopérative qui, comme clients, nous font prendre conscience de l'apport essentiel que nous avons pour leur assurer une belle qualité de vie. Ils sont une motivation pour nous aider à répondre au souhait de demeurer le plus longtemps possible dans leurs milieux de vie.

Serge Kirouac, directeur général

Qui nous sommes

La **Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny** est une entreprise d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD) qui est membre du Réseau des EÉSAD. Le Réseau des EÉSAD regroupe 100 entreprises de services à domicile à but non lucratif réparties sur tout le territoire du Québec.

Les EÉSAD ont un avantage concurrentiel, soit d'être les seules accréditées pour accorder à leurs clientèles une subvention horaire relevant du *Programme d'exonération financière pour les services d'aide à la vie domestique* (PEFSAD) administré par la RAMQ.

Notre mission

Notre mission est d'offrir aux aînés, aux retraités, aux personnes en manque d'autonomie et aux familles, des services d'aide à domicile dispensés par des intervenants compétents en toute confiance et sécurité.

Nos valeurs

- Le respect
- L'intégrité
- La discrétion
- L'humanisme
- L'engagement

Nos objectifs

- Offrir plus de possibilités et de ressources aux personnes dans le besoin et aux aidants naturels;
- Soutenir et développer des emplois permanents dans le domaine du soutien à domicile et ainsi contrer le travail au noir.

Services offerts

- Services d'aide à la vie domestique : entretien ménager, préparation de repas, buanderie, accompagnement aux courses;
- Services d'assistance personnelle : aide au lever, au coucher, à l'hygiène, à l'habillement, à l'alimentation et aux déplacements;
- Services de répit aux proches aidants.

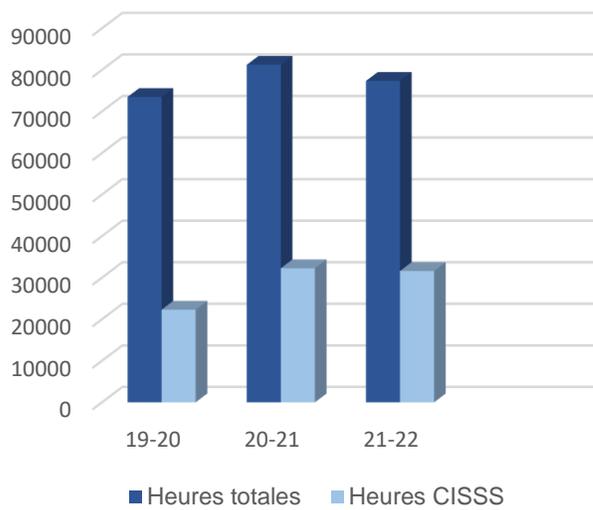
Répit aux proches aidants

Les proches aidants obtiennent nos services de répit à 3,00 \$ l'heure (et au coût maximum de 15,00 \$ par jour). Les services de répit sont financés par l'Appui Chaudière-Appalaches. À noter qu'une fois le budget de l'Appui épuisé, les services sont reconduits automatiquement et sous les mêmes conditions par le CISSS.

990 heures

de répits aux proches aidants financées par L'Appui Chaudière-Appalaches en 2021-2022

Heures de service rendu



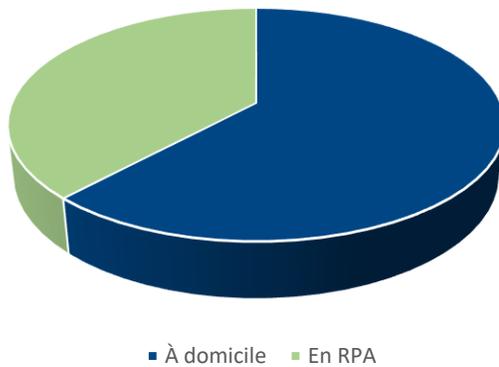
2021-2022

Heures totales de service rendu :

77 375 heures

Heures de service payées par le CISSS :

31 597 heures



2021-2022

À domicile :

47 920 heures (62 %)

En RPA :

29 455 heures (38 %)

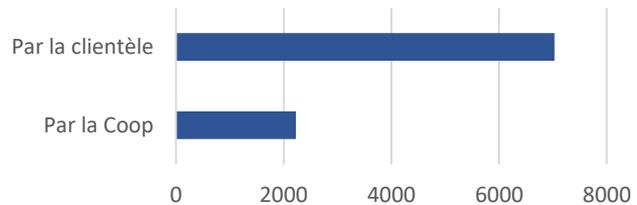
2021-2022

Annulations par la clientèle :

7027 heures (76 %)

Annulations par la Coopérative :

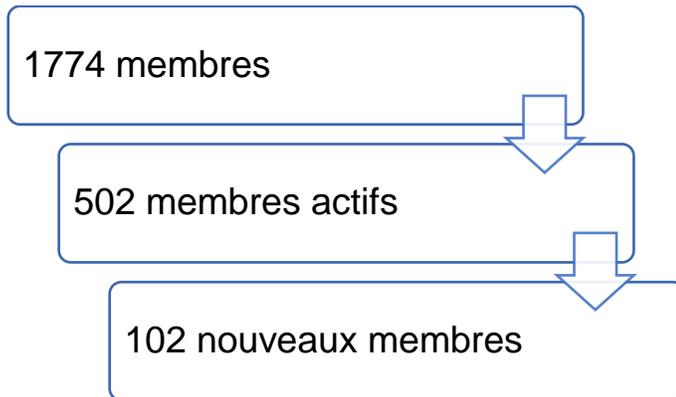
2 225 heures (24 %)



Les points forts

- La fidélisation de nos employé(e)s actuels;
- Le dévouement et le professionnalisme de notre équipe administrative;
- La fidélisation et la satisfaction de notre clientèle à l'égard des services reçus.

Statistiques clients



Merci à nos membres pour leur fidélité !

Nous avons le souhait constant de vous offrir des services de qualité répondant à vos besoins.

C'est aussi :

- **26** membres remboursés;
- Et **119** non-membres qui ont reçu des services.

Le point sur la pandémie

- Collaboration des employé(e)s pour le port des ÉPI et pour le respect des consignes ;
- Disponibilité et assiduité du personnel administratif en soutien aux aides à domicile et à la clientèle en contexte de pandémie;
- Excellente collaboration du CISSS et du Réseau de coopération des EÉSAD.

Prime Covid

Au 1^{er} mai 2022, les aides à domicile voyaient leur salaire augmenter de 2.4 % tel que prévu à la convention collective.

Toutefois, la prime de 8 % versée par le Gouvernement en contexte de pandémie prenait fin le 14 mai 2022.

Soucieuse d'offrir des conditions de travail toujours concurrentielles, la Coopérative a choisi de continuer de verser une prime Covid à ses employé(e)s. La prime a été fixée à 5.6 % du salaire.

Étant donné l'augmentation des salaires de 2.4 %, les aides à domicile n'ont subi aucune baisse de salaire suite au retrait de la prime versée par le Gouvernement.

Le Réseau de Coopération des EÉSAD

- Poursuit ses représentations gouvernementales afin que les services d'assistance personnelle (SAP) et de répit soient admissibles au PEFSAD;
- Demande au gouvernement de s'assurer que le Réseau des EÉSAD demeure le partenaire privilégié dans l'offre de services à domicile;
- Demande au gouvernement que le programme PEFSAD demeure exclusif aux EÉSAD.

84

employés

Moyenne d'âge : 54 ans

32

embauches

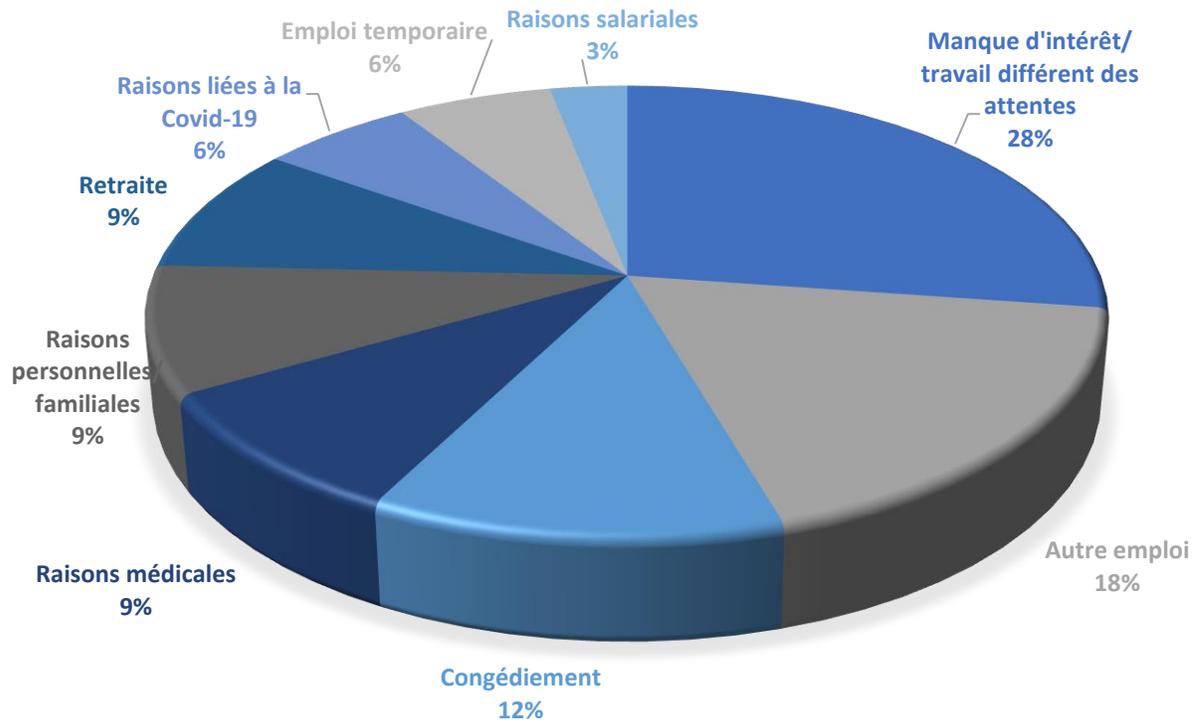
en 2021-2022

17 employés toujours à notre service

15 départs

Au total, 33 départs définitifs en 2021-2022

Raisons des départs



Merci aux aides à domicile pour leur travail, leur engagement et leur dévouement auprès des membres de la Coopérative et de la clientèle !

Croissance et plan d'action

Trop perçu d'exploitation de 14 803 \$ pour 2021-2022



Permet d'assurer la pérennité de la Coopérative, de poursuivre le développement et d'effectuer des investissements.

En vue pour 2022-2023 :

- Augmentation des heures de service;
- Santé et sécurité des aides à domicile;
- Rentabilité financière avec un surplus de 2 %;
- Visibilité et promotion des services;
- Recrutement et rétention des aides à domicile;
- Encadrement des employés à domicile et des équipes en RPA.

Nos plus grands défis :

L'attraction, le recrutement et la rétention de la main d'œuvre.

Nos partenaires

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches;

Le Comité de soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) Montmagny-L'Islet;

L'Appui Chaudière-Appalaches;

Le Comité virage proches aidants d'aînés de Montmagny-L'Islet;

La Table des aînés de la MRC de Montmagny et de l'Islet;

La Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches;

Le comité EÉSAD-DCSADPC;

La Municipalité amie des aînés (MADA);

La Résidence du Cap;

Les Habitations Panet;

Le Réseau de coopération des EÉSAD;

Les Services aux entreprises de la Côte-du-Sud;

Le Centre de formation professionnelle (CFP) de l'Envolée.

Merci à nos partenaires qui rendent possible la réalisation de notre mission !

Notre équipe administrative

Serge Kirouac, directeur général
Nancy Vallières, agente à l'affectation
Suzanne Vézina, adjointe administrative
Stéphanie Genest, technicienne comptable
Nancy Bossé, responsable des aides à domicile

Merci au personnel administratif pour leur assiduité, leur implication et leur soutien auprès des aides à domicile, des membres et de la clientèle !

Notre Conseil d'administration

Louise Martin, présidente
Jeannine Lachance Mercier, vice-présidente
Hélène Bélanger, secrétaire-trésorière
Serge Mathurin, administrateur
Linda Paradis, administratrice
Denis Nadeau, administrateur
France Nicole, administratrice

Merci aux membres du Conseil d'administration pour leur dévouement !